

FÉDÉRATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (FRUQ)

26^e assemblée générale annuelle

Vendredi 21 octobre 2022, 10 h 30

Salle des Gouverneurs, Université du Québec

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)

AG026/21-10-2022

Procès-verbal de la 26^e assemblée générale annuelle du vendredi 21 octobre 2022 (AG-026) au siège social de l'Université du Québec à compter de 10 h 30.

Sont présents :

Michel Auger, délégué de l'ARENAP

Joane Beaudin, présidente de l'ARUQTR

André Bédard, président de l'ARRUQAR

*Claude Bédard, président de la FRUQ et délégué de l'ARRÉTS

Rudolf Bertrand, délégué de l'APRÈS-INRS

Hélène Boissé, présidente et déléguée de l'ARUQAT

Denis Boisvert, délégué de l'ARRUQAR

*Roland Côté, responsable du dossier des régimes de retraite à la FRUQ

Guy Demers, président et délégué de l'APRÈS-L'UQAM

Gilles Gagnon, délégué de l'ARRUQAR

Marthe Gauthier, déléguée de l'ARENAP

Ghislain Laflamme, président et délégué de l'ARUQAC

Hélène Laplante, déléguée de l'ARUQSS (par visioconférence)

*Pierre Laplante, responsable du dossier des assurances collectives à la FRUQ et vice-président à la trésorerie,

Jacques-André Lequin, délégué de l'ARUQO (par visioconférence)

Clémence Neault, présidente et déléguée de l'ARUQSS

Sylvain Robert, délégué de l'APRR-UQTR

Anne Rochette, déléguée de l'APR-UQAM

André Savary, délégué de l'APRÈS-L'UQAM

*Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat de la FRUQ et présidente de l'ARRÉTS

* *Membre du Conseil d'administration de la FRUQ*

Ouverture de l'assemblée

Le président, monsieur Claude Bédard accueille les participants et leur souhaite la bienvenue à cette vingt-sixième assemblée générale de la FRUQ.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président constate que le quorum, tel que défini à l'article 3.5.2 des *Statuts et règlements généraux* est respecté. Il demande s'il y a des modifications à apporter au projet d'ordre du jour.

Madame H el ene Laplante demande d'ajouter en 8. Varia, un point d'information sur les cartes de membres. Monsieur Ghislain Laflamme demande d'y ajouter un autre point d'information sur les adresses courriel des  tablissements d'origine.

Madame Thibaudeau, vice-pr esidente au secr etariat, indique qu'au point 4, les actes pos es par le conseil d'administration devront  tre ratifi es par r solution.

R solution AG26-01

Sur proposition de Rudolf Bertrand, avec l'appui de Ghislain Laflamme, **il est r solu   l'unanimit ** d'adopter l'ordre du jour pr sent  par le conseil d'administration et modifi  en s ance.

2. Adoption et suivis du proc s-verbal de l'assembl e g n rale du 29 octobre 2021

2.1. Adoption du proc s-verbal de l'assembl e g n rale du 29 octobre 2021

R solution AG26-02

Sur proposition d'Andr  Savary, avec l'appui de Joane Beaudin, **il est r solu   l'unanimit ** d'adopter le proc s-verbal de l'assembl e du 29 octobre 2021 tel que corrig  en s ance.

2.2. Suivis du proc s-verbal de l'assembl e g n rale du 29 octobre 2021

Monsieur Claude B dard rappelle que plusieurs suivis seront pr sent s dans le cadre des diff rents points de l'ordre du jour.

3. Rapports annuels 2021-2022

3.1 Rapport du pr sident et plan d'action 2022-2023 (adoption)

Le conseil d'administration de la FRUQ a tenu cinq r unions au cours de la derni re ann e. Entre ces r unions, les membres du conseil ont gard  contact, soit par courriel ou par t l phone. Les responsables des dossiers majeurs que sont les assurances collectives et les r gimes de retraite feront leur rapport.

La vice-pr sidente au secr etariat, Anne Thibaudeau, en plus de veiller au bon fonctionnement des r unions du conseil d'administration et de la pr paration de la tenue de l'assembl e g n rale, s'est assur e que la grille-synth se refl te bien l' volution des caract ristiques de chacune des associations membres. Elle a aussi pilot  la pr paration du mini-colloque qui suivra la pr sente assembl e g n rale.

Le pr sident tient aussi   mentionner sa participation   deux rencontres virtuelles d'organisations apparent es   la FRUQ, soit *Convergence* le 25 novembre 2021, qui regroupe

toutes les associations de retraités des universités québécoises, ainsi que l'AGA de l'ARUCC/CURAC, qui rassemble les retraités des universités et collèges membres à travers le Canada, le 16 juin 2022.

La FRUQ a également été sollicitée pour supporter une demande de subvention de recherche issue du réseau UQ et présentée dans le cadre du projet du CTREQ : VIVA-Ainés, qui implique le développement des compétences et des capacités des personnes âgées vivant à domicile. Avec l'approbation du conseil d'administration, le président a confirmé l'appui de la FRUQ à ce projet innovateur.

Une partie du financement de la FRUQ provient encore cette année de l'appui du siège social de l'Université du Québec qui contribue pour une somme de 3 500 \$. Par ailleurs, le siège social fournit également à la FRUQ une allocation annuelle de 1 800 \$ pour favoriser la participation des représentants des retraités aux réunions du Comité réseau des assurances collectives.

Monsieur Bédard tient à remercier pour leurs contributions multiples les membres du conseil d'administration, soit monsieur Roland Côté, administrateur responsable du dossier « Régimes de retraite », monsieur Pierre Laplante, administrateur responsable du dossier « Assurances collectives » et vice-président à la trésorerie ainsi que madame Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat. Il souligne également le travail de notre webmestre, Robert Poliquin de l'ARUQSS, qui a accepté de renouveler son engagement pour la prochaine année. Il remercie également les officiers du siège social de l'Université du Québec, en particulier nos interlocuteurs, messieurs Martin Hudon et André G. Roy, du Secrétariat général, pour leur appui.

Monsieur Bédard présente le Plan d'action de 2022-2023 : il s'agira notamment d'assurer un suivi au mini-colloque organisé lors de la présente assemblée générale annuelle sur la problématique de la baisse d'effectifs dans les associations et leurs instances, membres de la FRUQ.

Le Plan d'action 2022-2023 est soumis pour adoption.

Résolution AG26-03

Sur la proposition d'Hélène Boissé, avec l'appui d'André Savary, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter le Plan d'action de la FRUQ pour 2022-2023.

3.2 Rapport de la vice-présidence à la trésorerie

État des résultats pour 2021-2022

Monsieur Pierre Laplante, vice-président à la trésorerie, présente l'état des résultats au 31 août 2022. Encore cette année, en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, il n'y a pas eu de frais de déplacement. Les surplus totalisent 5 377\$.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt de l'état des résultats 2021-2022.

Bilan au 31 août 2021

Monsieur Laplante présente le bilan pour l'exercice qui se terminait le 31 août 2022.

Il fait mention des comptes d'épargne à intérêt élevé qui rapporteront plus dans les prochains mois étant donné la hausse des taux d'intérêt.

Il fait part aux membres de l'évolution de l'actif qui est passé de 12 000\$ en 2015 à l'actif actuel de 39 640,85\$. En 2023, il sera plutôt autour de 32 000\$ étant donné les dépenses reliées à la tenue du mini-colloque.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt de l'évolution de l'actif et le bilan au 31 août 2022.

Dépôt du dernier relevé bancaire pour 2021-2022

Monsieur Laplante rappelle que, pour se conformer à l'article 5.3.5 des *Statuts et Règlements généraux* de la FRUQ, une copie du relevé bancaire de la FRUQ au 31 août de l'exercice financier doit être déposée à l'assemblée générale annuelle.

Le dernier relevé disponible de la Banque de Montréal est celui du 24 décembre 2021. En effet, cette institution financière n'offre pas de relevé mensuel. Aucune transaction n'a été effectuée par la suite jusqu'au 31 août 2022.

Prévisions budgétaires pour 2022-2023

Monsieur Laplante présente les prévisions budgétaires pour l'exercice 2022-2023. Au niveau des revenus, il rappelle le renouvellement de la contribution du siège social de l'Université du Québec et du montant forfaitaire attribué pour le Comité réseau des assurances collectives (CRAC) totalisant 5 300 \$. Pour ce qui est des dépenses, il y est prévu la somme de 11 487\$ dont une partie importante est attribuable à l'organisation du mini-colloque.

Il explique la *Politique de soutien aux associations de la FRUQ* (sur le site web de la FRUQ à l'onglet « *Politiques et formulaires* ») et il prie les associations concernées de faire leur demande au plus tard fin décembre 2022. Il mentionne aussi que les normes de frais de déplacement ont été revues à la hausse. À cet égard, madame Anne Thibaudeau explique qu'il n'y a plus d'entente de partenariat avec des hôtels, ceux-ci n'étant plus intéressés à en conclure étant donné que la grande partie de la clientèle réserve par différentes plateformes.

Compte tenu de la bonne santé financière de la FRUQ et malgré une baisse des membres chez certaines associations, le conseil d'administration recommande que les prévisions budgétaires prévoient un congé de cotisation total pour l'année 2022-2023. Ce congé de cotisation doit faire l'objet d'une résolution à être adoptée par l'assemblée. Madame Anne Thibaudeau fait lecture du projet de résolution.

Résolution AG26-04

Attendu :

- . l'article 3.1.2.4 des *Statuts et règlements généraux* prévoyant que l'assemblée générale peut décider d'accorder un congé partiel ou total de cotisation ;
- . l'article 3.1.2.7 des *Statuts et règlements généraux* stipulant que l'assemblée générale adopte les prévisions budgétaires sur recommandation du conseil d'administration ;
- . le dépôt par le vice-président à la trésorerie des prévisions budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ;
- . la recommandation favorable du conseil d'administration ;

Sur proposition de Sylvain Robert, avec l'appui d'André Savary, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter les prévisions budgétaires de l'exercice 2022-2023 telles que déposées et comprenant un congé de cotisation total pour l'année 2022-2023.

3.3 Rapport du responsable du dossier des assurances collectives

Une mise à jour au 1er juillet 2022 a été effectuée dans le diaporama : « Vos assurances à la retraite ». Les principaux avantages de la couverture offerte par *Beneva (AQRP-La Capitale)* y sont mentionnés. Monsieur Laplante rappelle qu'il est disponible pour présenter et commenter ce diaporama aux membres des associations qui en font la demande. C'est un service offert sans frais par la FRUQ.

Concernant les demandes des retraités et de leurs associations, au cours de la dernière année, monsieur Pierre Laplante a répondu à une douzaine de demandes individuelles. Il reste disponible pour une présentation aux membres qui auraient des interrogations concernant les assurances à la retraite. La FRUQ assume aussi les frais associés à cette présentation.

En ce qui concerne *Beneva*, le seul changement apporté touche l'adhésion à l'AQRP. Il faut être membre de l'AQRP pour adhérer à l'assurance réservée aux membres de l'AQRP, mais il n'est plus requis de demeurer membre pour être couvert par l'assurance, selon un avenant récent à la police d'assurance.

Pour ce qui est des réunions du comité réseau des assurances collectives (CRAC), les membres peuvent prendre connaissance des détails dans le rapport inclus au document-synthèse.

Monsieur Laplante a assisté à une réunion du Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC). La demande pour qu'une révision du 2 000 \$ de capital décès soit effectuée a été soumise à la table réseau de négociation. Cette demande a été refusée par l'employeur.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt du rapport du responsable du dossier des assurances collectives.

3.4 Rapport du responsable du dossier des régimes de retraite

Le Régime de retraite de l'Université du Québec, géré par le Comité de retraite de l'UQ, s'est réuni à six reprises depuis la dernière AGA de la FRUQ. Les rencontres concernaient notamment la gestion du régime, l'état des placements ainsi que les discussions de la table Réseau de négociation du régime. Il a aussi été question des travaux du Secrétariat et de celui des Sous-Comité (exécutif, Placements, Audit et Éthique et de Déontologie).

Concernant les placements, l'actif du RRUQ est passé à 5,7 G\$ (5,7 milliards de dollars) au 31 décembre 2021. Le rendement brut est de 13,55 % pour 2021. Le rendement brut annualisé est de 9,02 % sur quatre ans et de 10 % sur dix ans ce qui est très bon si on compare avec des grands régimes tel que le RREGOP qui, avec un actif de 91,5 G\$ a connu un rendement de 12,9 % et TEACHERS dont l'actif est de 242,5 G\$ pour un rendement de 11,1 %.

Concernant l'indexation, le regain de l'inflation affecte les rentes qui sont plus ou moins indexées. Rappelons que les rentes accumulées avant 2005 sont pleinement indexées alors que celles accumulées entre 2005 et 2017 le sont selon l'indice d'augmentation des rentes de la RRQ moins 3 %. Celles-ci bénéficient toutefois d'une indexation ponctuelle (1 % en 2022). Quant aux rentes accumulées dès 2018, elles sont indexées à 75 % de l'indice de l'augmentation des rentes. L'indice d'une année est fixé en fonction de la moyenne annuelle de l'IPC, l'indice des prix à la consommation, établi par Statistique Canada, pour la période de douze mois prenant fin le 31 octobre précédent. Monsieur Côté explique le décalage d'un an pour l'indexation compte tenu de l'inflation.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt du rapport du responsable du dossier des régimes de retraite.

4. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration (adoption)

4.1 Lettre d'appui du conseil d'administration au Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) à l'appel de projets d'innovation sociale — **VIVA** Aînés — **Vivre et Vieillir Autonome**, soumis à l'appel de projets d'innovation sociale du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). Monsieur Claude Bédard a expliqué, dans son rapport, la démarche du CTREQ auprès de la FRUQ. Si, au printemps 2023, ce projet est accepté par le MEI, la FRUQ reviendra auprès des associations affiliées pour leur partager les outils en ligne qui auront été développés.

4.2 L'autre dossier a été l'organisation du mini colloque qui suit la tenue de la présente assemblée générale et l'engagement des dépenses afférentes.

Pour le reste, monsieur Claude Bédard rappelle que les principaux actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours du dernier exercice ont été détaillés dans les rapports présentés précédemment. Il invite les membres à procéder à la ratification de ces actes.

Résolution AG26-05

Attendu :

- . l'article 3.1.2.1 des *Statuts et règlements généraux* qui stipule que l'assemblée générale ratifie annuellement les actes des administrateurs ;
- . le dépôt des rapports annuels 2021-2022 du président et des administrateurs ;

Sur proposition de Joane Beaudin avec l'appui de Clémence Neault, **il est résolu à l'unanimité** de ratifier les actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours de l'année 2021-2022.

5. Tableau des associations affiliées

Madame Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat, s'est assurée auprès des associations affiliées d'inscrire au Tableau des association 2022 les plus récentes informations.

6. Élection et nomination au Conseil d'administration — fin de mandats

Le mandat de monsieur Claude Bédard à la présidence prend fin ainsi que celui à la vice-présidence au secrétariat de madame Anne Thibaudeau. Ces derniers ont manifesté leur intérêt de renouveler leurs mandats respectifs, monsieur Bédard pour un deuxième mandat et madame Thibaudeau pour un troisième. Monsieur Pierre Laplante a été désigné par le conseil d'administration pour recevoir les candidatures.

6.1 Désignation d'une ou d'un président d'élection et d'une ou d'un secrétaire d'élection

Monsieur Claude Bédard suggère que monsieur Pierre Laplante agisse comme président d'élection et que monsieur Roland Côté agisse comme secrétaire d'élection.

Résolution AG26-06

Sur proposition d'André Bédard, avec l'appui d'Hélène Boissé, **il est résolu à l'unanimité** de désigner Pierre Laplante et Roland Côté respectivement président et secrétaire d'élection.

6.2 Élection à la présidence

Monsieur Pierre Laplante informe les membres qu'il n'a reçu aucune mise en candidature pour le poste à la présidence. Il demande s'il y a des propositions.

Résolution AG26-07

Sur proposition d'André Savary, avec l'appui de Joane Beaudin, **il est résolu à l'unanimité** d'élire Claude Bédard à la présidence, pour un second mandat de deux ans.

6.3 Élection à la vice-présidence au secrétariat

Monsieur Pierre Laplante informe les membres qu'il n'a reçu aucune mise en candidature pour le poste à la vice-présidence au secrétariat. Il demande s'il y a des propositions.

Résolution AG26-08

Sur proposition de Joane Beaudin, avec l'appui de Jacques-André Lequin, **il est résolu à l'unanimité** d'élire Anne Thibaudeau à la vice-présidence, pour un troisième mandat de deux ans.

Monsieur Claude Bédard souligne l'importance de penser à la relève sur le conseil d'administration de la FRUQ. Il rappelle que monsieur Pierre Laplante cumule deux postes depuis déjà un bon moment.

6.4 Nomination au poste de responsable du dossier des assurances collectives

Monsieur Claude Bédard rappelle que le mandat respectif des responsables de dossier est renouvelable aux deux ans. Monsieur Pierre Laplante qui assume ce mandat souhaite le renouveler.

Résolution AG26-09

Attendu la recommandation favorable du Conseil d'administration ;
Sur proposition de Claude Bédard, avec l'appui de Sylvain Robert, **il est résolu à l'unanimité** de nommer monsieur Pierre Laplante à titre de responsable du dossier des assurances collectives pour un mandat de deux ans.

7. Tour de table des associations membres de la FRUQ

Monsieur Claude Bédard rappelle aux membres que le tour de table servira d'introduction au colloque de l'après-midi. Il est convenu que, pour les fins du procès-verbal, chaque association enverra à madame Anne Thibaudeau, un court résumé de ses activités pour 2021-2022. Ces résumés sont reproduits ici tels qu'envoyés.

APRÈS-L'UQAM

En 2021-2022, les membres de l'Association se sont regroupés en visioconférence pour l'Assemblée annuelle.

Le programme d'activités physiques et culturels proposés dans le plan d'action, a aussi été offert en visioconférence.

De plus, plusieurs visioconférences, en provenance du Coeur des sciences et de la faculté des Sciences de l'éducation, ont été offertes. De plus, le Conseil d'administration en partenariat a aussi proposé deux visioconférences :

- l'une sur le régime d'assurances collectives de l'UQ, présenté par M. Laplante

- l'autre sur la prévention de la fraude financière <<Soyez à votre affaire pour ne pas perdre vos affaires>> présenté par des formateurs de l'Autorité des Marchés Financiers

Deux succès

A cause du contexte pandémique et par souci de protection pour nos membres, il n'y a pas eu d'activité en présentielle.

Le Conseil d'administration s'est réuni en visioconférence pour 12 rencontres régulières et 3 rencontres spéciales. Le Conseil d'administration compte 6 membres sur 8 postes disponibles

La fin du décret gouvernemental a permis la tenue en présentielle de l'Assemblée générale annuelle de l'APRÈS L'UQAM ainsi que la reprise de ses activités pour 2022-2023.

Lors de l'Assemblée annuelle quatre (4) postes sur le Conseil d'administration sont comblés sur huit (8) disponibles. Malgré ce faible taux de membres, le Conseil a présenté un programme d'activités physiques et culturelles, planifie la présentation de conférences et des rencontres en présentielles (dîner, sortie culturelle, etc.).

Une première activité a eu lieu le 8 septembre dernier, un dîner Table champêtre dans un vignoble sur la rive-sud de Montréal. Quinze (15) membres et amis ont profité d'une belle journée ensoleillée pour se promener dans le vignoble et déguster au passage quelques raisins.

Prochaines activités un classique le dîner de Noël début décembre.

Le prochain bulletin l'Ardoise sera publié d'ici la fin novembre.

Le recrutement des nouveaux membres se fait lors du témoignage d'un membre du Conseil d'administration à la fin du cours des futurs retraités.

APRUQAM

L'APR-UQAM a accordé un congé de cotisation uniquement pour l'année 2020-2021 (avril à mars). Le processus de renouvellement a été plutôt ardu pour l'année 2021-2022 alors qu'au 1^{er} septembre 2021, 85 membres n'avaient pas renouvelé leur adhésion. Il nous a paru que trois facteurs pouvaient être en cause : l'absence de cotisation l'année précédente, le fait que plusieurs mesures de confinement étaient encore en place et le fait que c'était la première fois que l'avis de renouvellement était envoyé par courriel. Nous avons donc préparé une lettre bien sentie que nous avons envoyée par la poste aux retardataires, ce qui a permis d'inscrire 55 d'entre eux. Pour l'année en cours, au 1^{er} septembre 2022, 46 membres n'avaient pas donné signe de vie. Une lettre leur a été envoyée et 22 d'entre eux se sont manifestés positivement jusqu'à maintenant.

En 2021-2022, nous avons effectué une mise à jour importante de la liste des professeurs retraités, qui a permis d'y ajouter environ 230 personnes qui n'avaient pas été recensées au fil des ans.

À l'Assemblée générale du 18 mai 2022, cinq des sept administrateurs sortants n'ont pas renouvelé leurs mandats. Tous les postes ont toutefois pu être comblés. Le nouveau conseil d'administration est très énergique et plein de bonnes idées. L'AG s'est tenue en présence et par Zoom, ce qui a permis de doubler le nombre de membres y assistant par rapport aux années antérieures.

Au cours de la dernière année, nous avons tenu quelques activités en présence : conférence sur le vin avec dégustation, repas gastronomique du temps des fêtes, visite guidée Les Bâtisseuses de la cité ainsi que deux conférences organisées par le comité Solidarité, l'une sur la mémoire et l'autre sur le choix d'une résidence, qui étaient aussi accessibles par Zoom. Une troisième conférence portant la prévention du déclin cognitif par l'activité physique n'a été offerte qu'en ligne.

Un groupe Facebook a été mis sur pied, réservé aux membres de l'Association; il compte actuellement 50 membres. Un groupe de lecture a aussi été mis sur pied à l'hiver 2022 et se réunit mensuellement depuis lors.

Nous avons obtenu de la Direction de l'UQAM que l'accès aux ressources numériques de la bibliothèque soit accordé aux professeurs retraités sur simple demande de leur part via un formulaire électronique. Nous avons aussi obtenu que les rabais accordés à la communauté uqamienne par les trois orchestres en résidence à la Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau soient également consentis aux professeurs retraités.

Le comité Solidarité a tenu une enquête portant sur les expériences liées à la santé et aux services. Plus de 120 membres ont répondu. Le rapport est publié dans le Bulletin du mois d'octobre, qui paraîtra sous peu.

ARUQTR

- Cette année, avec le retour de la cotisation, le nombre de membres est le même qu'avant la pandémie en 2020, soit 150. Nos activités normales ont repris avec une bonne participation. Une visite du nouveau Colisée Vidéotron a été réalisée en février avec l'assistance au match des Lions de Trois-Rivières. Une sortie en autobus à la Maison symphonique de Montréal est prévue en novembre avec un souper-concert des Cowboys Fringants et l'OSM. Une cinquantaine de personnes y participeront.
- Notre conseil d'administration n'a toujours pas comblé le poste à la présidence depuis l'assemblée générale annuelle de mars 2022. Le CA fonctionne en collégialité.
- En août et en septembre, un sondage a été effectué auprès de nos membres actifs et non actifs pour connaître leurs préférences et leur intérêt à siéger au CA. Jusqu'à ce jour, nous avons reçu seulement 45 réponses. Nous tenterons également de rejoindre les membres éventuels pour savoir ce qu'ils leur plairaient.
- L'UQTR n'inclura pas les membres du CA de notre association dans sa couverture d'assurance responsabilité civile car il existe de potentiels enjeux en lien avec des prises de position possibles de l'association contre l'UQTR. Toutefois, l'Université pourrait couvrir en tout ou en partie les coûts de notre prime annuelle d'assurance contractée.

APRR-UQTR

En 2021, notre association a tenu trois rencontres : un petit déjeuner, l'AGM et le repas des fêtes; en 2022, elle a tenu 4 rencontres : 3 petits déjeuners et l'AGM

ARUQO

1. Les activités de l'ARUQO ont quelque peu relâché en raison de la pandémie, mais elles ont repris avec un premier déjeuner en présentiel le 30 septembre 2021. Un brunch de Noël est prévu en 2022.
2. Le CA de l'ARUQO a tenu six (6) réunions en 2021 et quatre (4) réunions durant l'année 2022.
3. Deux (2) *Infolettres* ont été publiées en 2021 et deux (2) en 2022; les membres apprécient cette initiative du CA.
4. Suite à une rencontre avec la rectrice, l'ARUQO a obtenu un soutien financier direct annuel de 500 \$, au lieu de l'équivalent qui était offert, depuis longtemps, en services (timbres, papeterie, etc.). Le Protocole d'entente a donc été modifié en conséquence.
5. Faisant suite à des démarches du CA auprès de la rectrice et du président du CA de l'UQO, l'ARUQO a obtenu le 14 février 2022 un *siège d'observateur* au CA de l'Université. Le président de l'Association a été nommé par le CA représentant au CA de l'UQO.
6. Au cours de l'année 2021-2022, des démarches ont été entreprises par le CA en vue de doter l'ARUQO d'un **logo distinctif**, et ce, en collaboration avec une professeure et des étudiantes de l'École multidisciplinaire de l'image (ÉMI). Le dévoilement du logo a été réalisé lors de l'envoi de l'Infolettre du 1^{er} mars 2022.
7. L'ARUQO s'implique dans les activités de la Fondation de l'UQO grâce, entre autres, au *siège avec droit de vote* que détient l'Association au sein du CA de la Fondation depuis le 17 mars 2021.
8. En 2021, deux délégués de l'ARUQO ont participé au comité *Prix Employé d'honneur 2022*.
9. Deux délégués de l'ARUQO participeront en 2022 au comité *Prix Employé d'honneur 2023*.
10. L'ARUQO tiendra son **assemblée générale annuelle (AGA)** le vendredi 4 novembre 2022.

À la demande de personnes retraitées de la région des Laurentides et après discussion au CA, ainsi qu'à la suite d'une rencontre qui a eu lieu à Saint-Jérôme, les membres du CA soumettront au vote des membres de l'assemblée la création du **Groupe des Laurentides**. Ce nouveau groupe serait susceptible d'organiser des activités pour les personnes retraitées de la région et d'établir, pour l'ARUQO, un pont entre les Laurentides et l'Outaouais. Actuellement, on dénombre une quinzaine de personnes retraitées dans les Laurentides et ce nombre est appelé à augmenter.

Les membres du CA ont jugé que l'établissement de ce groupe serait avantageux et tout à fait conforme aux deux nouveaux postes obtenus récemment par l'ARUQO (Fondation et CA de l'UQO), lesquels, entre autres, visent à « *participer, selon différentes modalités, à la réalisation de la mission universitaire dans l'Outaouais et dans les Laurentides* » (Protocole d'entente).

Si les membres entérinent cette décision, nos Statuts et Règlements seront modifiés en conséquence.

ARUQAT

Une assemblée générale a eu lieu en présence le 3 juin dernier. Une trentaine de membres étaient présents. 2 nouveaux administrateurs ont été élus au CA à ce moment.

Il y a eu reprise de certaines activités : dîner de Noël en décembre 2021, quelques déjeuners mensuels, un souper BBQ en juin 2022.

L'adhésion au forfait Télus, exclusive aux personnes retraitées qui font partie de l'ARUQAT, favorise le « membership » à l'Association.

ARUQAC

Notre année a débuté par une assemblée générale en présentiel quoiqu'à une date plus tardive. Cependant, le nombre de membres présents était environ la moitié de la normale. Il est fort probable que la crainte de la Covid a empêché certains d'y participer. Nous avons pu terminer la réunion avec un Conseil d'administration complet.

Nous n'avons pas pu tenir de déjeuners-causerie à l'automne car le lieu de ces rencontres était inaccessible. Nous avons repris ce type d'activités en hiver avec 5 rencontres. Les résumés se trouvent dans notre site WEB.

N'ayant pas pu tenir la rencontre de Noël pour les mêmes raisons, nous avons organisé pour nos membres actifs une « Fête du printemps » dans un vignoble régional où 30 personnes présentes ont pu déguster des préparations régionales ainsi que les vins du terroir.

Nous avons déjà discuté avec l'hôtelier où se tient l'activité de Noël et nous espérons tenir cette activité en décembre prochain si la Covid ne se met pas de nouveau de la partie.

ARRUQAR

Le journal l'R du temps de notre association est paru à deux reprises;

Nous avons tenu une assemblée générale spéciale en présentiel pour adopter les états financiers et le budget des deux années de pandémie. Il n'y a eu aucune élection lors de cette assemblée, ça explique peut-être la présence de plus de 20 personnes?

Transmission aux membres les informations sur les conférences et les ateliers de formation de notre partenaire l'ADAUQAR;

Transmission d'information et différentes invitations de l'UQAR à des cérémonies ou activités publiques;

Aucune activité en présence au cours de l'année.

APRÈS-INRS

- 1- D'un congé de cotisation durant la pandémie, la cotisation a été ramenée à sa valeur antérieure de 30\$ par an.
- 2- La contribution accordée aux membres s'ils participent aux activités a été accrue de 50%, de 20 à 30\$, faisant que la participation à une seule activité rembourse la contribution à l'association.
- 3- Il y a de moins en moins de membres, mais la participation aux activités n'a pas diminué de celle d'avant la pandémie.
- 4- Notre assemblée générale s'est faite en présentiel pour la première fois depuis le début de la pandémie. Mais plusieurs membres se sont désistés à la dernière minute parce qu'elles ont attrapé la COVID tout récemment. La participation a donc été moindre qu'à l'habitude.
- 5- L'âge moyen de nos membres vieilli plus rapidement qu'il y a quelques années, de presque un an par année, probablement parce que peu de nouveaux membres s'ajoutent.
- 6- Nous avons un problème de recrutement de membres pour l'exécutif de l'association, particulièrement pour la présidence.

ARÉNA P

D'entrée de jeux, Michel Auger explique qu'il a accepté le poste de président de l'ARÉNA P pour une période de deux ans à compter du 9 décembre 2021. Il est accompagné de madame Marthe Gauthier, administratrice pour l'ARÉNA P à Québec et madame Helen Brisson, administratrice pour l'ARÉNA P à Montréal. Il explique que sa contribution représente un certain défi compte tenu de sa grande implication à titre de bénévole pour plusieurs autres causes.

Au cours de l'année 2022, l'ARÉNA P a procédé à un mini-sondage dans le but de cibler les activités qui présentent le plus d'intérêt pour les membres et connaître leur avis sur quelques scénarios de hausse de la cotisation annuelle ainsi que celle des contributions individuelles demandées aux participants lors de la tenue des activités.

Une activité de recrutement de nouveaux membres s'est amorcée au cours des dernières semaines. Une liste à jour des retraitées est attendue de la part du SRH de l'ÉNAP en vue de la comparer avec la liste des membres et identifier ceux et celles que nous devons tenter de rejoindre. L'obtention des coordonnées individuelles des membres reste un enjeu important de cette démarche.

Les activités réalisées au cours de la dernière année sont essentiellement des activités de rassemblement : le dîner de Noël (37 participants), deux diners « découverte » (18 participants chacun) et un dîner champêtre (18 participants). Sept petits déjeuners mensuels ont également eu lieu au printemps et à l'automne.

ARRÉTS

La composition du conseil d'administration est stable. Le nombre de membres représente environ le tiers des retraités. L'ARRÉTS a pu organiser quelques activités en 2021-2022 : l'exposition immersive de Monet à l'Arsenal; un événement anniversaire à l'ÉTS pour souligner les 5 ans de

l'ARRÉTS avec une visite des clubs étudiants qui font la fierté de l'École et un cocktail dinatoire offert par la direction de l'ÉTS; une visite et un lunch au Jardin botanique de Montréal; une visite et dégustation au vignoble Taillefer-Laffon, de Laval. Quelques membres ont aussi assisté à une présentation des assurances collectives à la retraite donnée gracieusement par monsieur Pierre Laplante.

L'ARRÉTS, à la suggestion de membres, transmet les offres d'activités d'organismes tels que le Cœur des sciences de l'UQAM et Héritage Montréal.

L'ARRÉTS reprendra les cotisations auprès de ses membres pour 2023. Elle maintiendra la cotisation à 24\$ par année pour favoriser le renouvellement d'autant que l'on craint une baisse du nombre de membres après deux ans de pandémie. Elle devra se donner une stratégie pour relancer les membres qui ne renouvelleraient pas leur contribution, le cas échéant.

L'ARRÉTS fait une courte présentation lors des séminaires de préparation à la retraite organisés par l'Université du Québec avec quelques établissements du réseau.

ARUQSS

- Assurance-responsabilité pour nos membres et le CA via UQ
- Mise à jour de notre brochure aux nouveaux retraités (site de l'association)
- Remise de cette brochure au RH contenant formulaire d'inscription
- Visibilité de notre association lors d'événements UQ
- Cotisation continue pendant la pandémie (pas de désistement significatif)
- Pas d'augmentation de la cotisation (30\$)
- Première année gratuite pour les nouveaux retraités
- Incitatif (lettre) envoyée par courriel aux anciens membres
- Légère hausse du nombre de membres selon les nouveaux retraités (UQ, PUQ, RRUQ)
- Reprise de nos activités pour les membres: cours golf, vendanges, concert sous les chandelles, visite guidée, distillerie

8. Varia

8.1 Réunion de « Convergence », regroupement des associations de retraités du milieu universitaire québécois, tenue le 25 novembre 2021

Monsieur Claude Bédard rend compte de la dernière réunion du mouvement *Convergence* qui regroupe toutes les associations de retraités de toutes les universités québécoises. Deux sujets principaux ont été abordés : les bons coups concernant diverses activités notamment l'organisation de conférences sur les finances personnelles et la santé et les avantages et rabais consentis ou non par l'établissement d'origine. Les membres échangent sur ce sujet.

Monsieur Bédard invite les membres à participer aux rencontres de *Convergence* qui sont toujours fort instructives.

8.2 Assemblée générale annuelle de l'ARUCC (Associations des retraités des universités et collèges du Canada)

Monsieur Claude Bédard a assisté au nom de la FRUQ à l'assemblée générale annuelle de l'ARUCC, le 16 juin 2022. Huit ateliers dont deux en français ont été formés. Monsieur Bédard a assisté à celui portant sur les difficultés de recrutement de nouveaux membres et sur les problèmes de relève au sein des conseils d'administration. Il invite les membres à consulter la page web sur le site de l'ARUCC qui présente un résumé sur chacun des huit ateliers.

8.3 Cartes de membre

À la demande de madame Hélène Laplante, les membres s'informent sur la pratique de leur association respective concernant les cartes de membre. Il en ressort qu'avec les nouvelles technologies, il est plus facile de fournir une telle carte à chaque membre. Cela renforce le sentiment d'appartenance à l'association.

8.4 Adresse courriel de l'établissement d'origine

À la demande de monsieur Ghislain Laflamme, les membres partagent la pratique de leur établissement d'origine quant au fait de garder ou non son adresse courriel lors de la prise de retraite. Il s'avère que les pratiques des établissements sont variées : certains maintiennent ce privilège « à vie », d'autres ne le maintiennent que pour les enseignants (professeurs et chargés de cours), certains conservent l'adresse courriel pendant une période de deux ans après la prise de retraite ou encore offrent de transmettre les informations vers une adresse personnelle identifiée par le futur retraité.

Levée de l'assemblée

Le président prononce la levée de l'assemblée à 12h20, étant entendu que le tour de table aura lieu en début de colloque.